



CLUB CONVAINCRE DU RHONE

Réformer les retraites, pourquoi faire ?

Forum animé par Michel WEILL

Les jeux semblent malheureusement faits malgré des concessions sur la concertation. Cela ne doit pas nous empêcher de réfléchir...et le temps ne s'arrête pas à la fin de ce quinquennat : les réformes se succèdent dans interruption depuis 40 ans. La France reste la France !

Rappel des données de base : les données démographiques, le régime actuel

Les objectifs politiques : Assurer l'équilibre financier du système ? Gérer une manne financière pour des dépenses nouvelles ? Réduire le déficit budgétaire ? Augmenter la participation des seniors à l'emploi ? Assurer une meilleure équité ?

Les moyens : Le recul de l'âge légal est-il le meilleur levier de l'équité ? Quel travail/emploi pour les seniors ? Et les régimes spéciaux dans tout cela ?

Quelques rappels

-Vote de la retraite à 60 ans au premier avril 1983
- Espérance de vie à la naissance en 1983 femmes 78,8 hommes 70,7 ; en 2019 F 85,6, H 79,7. Soit un gain de 6,8 ans pour les femmes et 9 ans pour les hommes en 36 ans.

- A 61 ans, 62,3% des Français n'exercent plus d'activité (chômage, retraite, etc.). A 62 ans - âge de départ légal - ils sont 73,6%. (moyenne 2016/2018) COR. 40 % n'avaient pas d'activité au moment de leur départ en retraite ;

- Entre 2007 et 2017, le taux d'emploi des 60-64 ans a doublé. Pour les 55-59 ans, le taux passent de 55,4% à 72,4%.

- **La durée de cotisation (loi de 2013) passera en 2035 à 43 ans pour les personnes nées après 1973 (alignement du privé et du public). Elle était passée de 37,5 à 40 ans en 1993 (loi Veil), à 41,5 en 2003 (loi Fillon). La France est dans la moyenne européenne.**

- **Age légal de départ à la retraite : 62 ans.** Vous pouvez partir à la retraite avant 62 ans, si vous vous trouvez dans l'une des situations suivantes et remplissez les conditions exigées pour bénéficier d'une retraite anticipée :

- Vous avez effectué une [carrière longue](#)
- Vous êtes [handicapé\(e\)](#)
- Vous êtes atteint d'une incapacité permanente d'origine professionnelle reconnue par l'Assurance maladie ([retraite anticipée pour incapacité permanente \(ou pénibilité\)](#))
- Vous avez été [exposé à l'amiante](#) au cours de votre vie professionnelle

À partir de 62 ans, vous pouvez demander à partir à la retraite quand vous le souhaitez.

Prospective INSEE 2010

Selon le scénario central, le nombre de personnes de 60 ans et plus augmenterait, à lui seul, de 10,4 millions entre 2007 et 2060. En 2060, 23,6 millions de personnes seraient ainsi âgées de 60 ans ou plus, soit une hausse de 80 % en 53 ans. L'augmentation est la plus forte pour les plus âgés : le nombre de personnes de 75 ans ou plus passerait de 5,2 millions en 2007 à 11,9 millions en 2060 ; celui des 85 ans et plus de 1,3 à 5,4 millions.

-L'INSEE, dans son scénario central à l'horizon 2070, table dès lors sur une espérance de vie à la naissance de 93 ans pour les femmes et de 90 ans pour les hommes.

Et maintenant

Je ne vais pas suivre à la trace les négos, mais donner de grandes orientations :

- La durée de cotisation, et non l'âge légal, comme défini dans la loi de 2013, est fondamentalement juste et permet de résoudre le débat sur les carrières longues et en partie aussi de la pénibilité.
- Le problème majeur du taux d'emploi des seniors n'est pas loin de là qu'un problème de fixation de l'âge de la retraite. Voir Lorenzi. Les pistes : augmenter de 10 points en doublant l'effort de formation, , changer le regard des entreprises et accompagner le travail des seniors, incitation au cumul emploi retraites
- Un problème majeur est celui du secteur public sur lequel ce n'est que des négociations globales sur les rémunérations qui peuvent faire avancer. Ne pas faire payer les retraites du public par le privé, tout en payant correctement les agents publics.
- Enfin et surtout la question des retraites est le résultat d'une logique du modèle de démolition de notre modèle de protection social qui vise d'une part à soustraire au paiement des charges sociales une part croissante des rémunérations (dégrèvements de charge et primes de toutes sortes (Michael ZEMMOUR, Nicole Postel) et allègements d'impôts de toutes sortes. Modèle néolibéral. Justification par la réduction des déficits publics. Contradiction en tre les hypothèses hyperoptimiste du gouvernement sur la période courte et obligeant à être hyperpessimiste sur la suite pour justifier l'existence de déficits à combler

**Soutenez le Club Convaincre en envoyant un chèque d'adhésion de 30 € à l'adresse du Club
Maison des associations 27 rue Denfert Rochereau 69004 LYON (bulletin ci-joint)**

pour tout contact : club.convaincre@gmail.com

notre site <http://www.convaincre-rhone.fr/>